

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Enquête de la Fédération canadienne des municipalités Le BAC n'est pas étonné du constat auquel arrive la FCM

Montréal, le 12 septembre 2012 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a lu avec beaucoup d'intérêt le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes publié hier par la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Cette dernière, qui dévoilait les résultats de son enquête menée auprès de 123 villes canadiennes sur le vieillissement de leurs infrastructures municipales, a attiré l'attention des assureurs, surtout pour les résultats en lien avec les infrastructures d'eau.

L'étude, réalisée en collaboration avec trois organismes partenaires de l'industrie, dont l'Association canadienne de la construction, l'Association canadienne des travaux publics et la Société canadienne de génie civil, concorde avec le constat des assureurs au Québec.

« Le BAC effectue depuis l'an dernier une tournée de certaines villes du Québec pour sensibiliser les municipalités sur les coûts liés aux dommages causés par l'eau qui totalisaient près de 400 millions en 2011 au Québec seulement. Le constat de la FCM sur le fait qu'au moins le quart des réseaux d'eaux usées nécessitent des réparations ou des améliorations importantes ne nous étonne pas. », a affirmé Johanne Lamanque, vice-présidente du BAC au Québec.

Une solution aux problèmes des refoulements d'égouts

Le BAC souhaite rappeler qu'il a mis au point un outil d'évaluation des risques liés aux infrastructures qui permet aux municipalités de mesurer les probabilités de défaillance de leurs infrastructures pouvant se traduire en refoulements d'égouts. Il s'agit d'un projet pancanadien auquel participe près d'une dizaine de municipalités dont London et Hamilton, Fredericton, Moncton et Bathurst, St-Jean de Terre-Neuve, Winnipeg et Coquitlam en Colombie-Britannique. Aucune municipalité québécoise n'a adhéré au projet à ce jour.

«Les assureurs sont préoccupés par les conséquences d'une telle situation. Il est clair que cet enjeu pourrait avoir des répercussions défavorables sur la disponibilité et le coût de l'assurance habitation pour certains citoyens si les acteurs concernés ne travaillent pas à l'amélioration des infrastructures.», a rappelé Johanne Lamanque.

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances ou lors d'un sinistre.

Renseignements :

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Tél. : 514-288-1563 poste 232
Cell.: 514-953-0828